



Fiche de présentation « Mes vacances musicales »

Dans le contexte d'une crise sanitaire qui perdure et au vu du succès des Vacances musicales de cet été, de la Toussaint et de Noël, les JM France proposent de poursuivre cette initiative par la mise en œuvre d'interventions artistiques, pendant les vacances scolaires de printemps (du 10 avril au 3 mai suivant les zones). Ces actions s'adressent à tous les lieux acteurs d'éducation, de loisirs et de vacances qui souhaiteraient une présence active d'artistes auprès des enfants et des familles.

- Objectifs -

Maintenir le lien, faire découvrir le plaisir de pratiques musicales simples et d'une prestation musicale de qualité *in situ*, adaptées aux contraintes sanitaires. Dans le cadre d'objectifs pédagogiques et ludiques, susciter la curiosité et l'ouverture sur le monde.

- Format -

Module d'une demi-journée de présence d'un artiste sur place (3 heures) avec temps de mini-concert en solo et temps participatifs, ajustables au cas par cas selon les propositions des artistes et les souhaits des encadrants et animateurs. Possible articulation avec les dispositifs EAC en vigueur.

- Moyens artistiques -

Les JM France disposent d'une ressource de plus de 150 artistes répartis sur l'ensemble du territoire, engagés dans les tournées et les ateliers JM France, tant en ville qu'en milieu rural. Les thématiques d'interventions sont diversifiées : voix, percussions corporelles, lutherie urbaine ou sauvage, écriture de chanson, danse baroque, percussions... Elles s'appuient sur des livrets pédagogiques, des visuels, et sur les nombreuses contributions filmées des artistes qui ont proposé des « défis pédagogiques » aux enfants durant la période de confinement du printemps.

- Prise en charge -

Les JM France ont défini un forfait par module, à hauteur de 240 euros toutes charges et tous frais compris. Elles prévoient à titre exceptionnel de contribuer à hauteur de 140 euros. Restent donc 100 euros à la charge de l'organisateur local (ainsi que les frais additionnels : si le format de l'intervention est modifié, si l'artiste est à plus de 50 km du lieu de l'intervention).

Récapitulatif :

- module d'intervention artistique sur une demi-journée (3 heures)
- temps participatif et prestation mini-concert en solo
- mobilisation d'artistes à proximité (50 km)
- coût forfaitaire 240 euros. Contribution demandée : 100 euros

Contact régions Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire, Grand Est, Ile-de-France, Normandie, Occitanie :

Aline Julien | 01 44 61 86 80 | mesvacancesmusicales@jmfrance.org

Contact régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bretagne, Hauts-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, La Réunion : Eléna Garry | 01 44 61 86 79 | mesvacancesmusicales@jmfrance.org

LES JM FRANCE

Depuis plus de 75 ans, les JM France, association reconnue d'utilité publique, œuvrent pour l'accès à la musique des enfants et des jeunes, prioritairement issus de territoires éloignés ou moins favorisés. Chaque année, le réseau des JM France, composé de 1 000 bénévoles et 400 partenaires culturels, organise 2 000 spectacles, ateliers et événements. Une expérience musicale forte, conviviale et de qualité... à la rencontre de plus de 350 000 jeunes.

www.jmfrance.org